

AUBEL, den 19 july.			
Tarwe, froment, den hectoliter	fr.	25-00	op 0,75
Rogge, seigle, " "	"	16-75	"
Gerst, orge, " "	"	15-00	af 1,00
Haver, avoine, " "	"	12-00	op 1,25

HASSELT, den 20 july.			
Tarwe, froment, 100 kilos.	fr.	30-00	af 0,20
Rogge, seigle, " "	"	21-00	op 0,40
Gerst, orge, " "	"	23-40	op 0,40
Haver, avoine, " "	"	26-00	"
Genever, genievre, " "	"	77-00	"

BRUSSEL, den 25 july.			
Tarwe, froment, den hectoliter	fr.	24-64	af 0,43
Rogge, seigle, " "	"	16-30	op 0,39
Gerst, orge, " "	"	00-00	"
Haver, avoine, " "	"	00-00	"

LEUVEN, den 25 july.			
Tarwe, froment, de 100 kilos.	fr.	29-75 tot 30-48	op 0,37
Rogge, seigle, " "	"	19-64 tot 20-02	"
Gerst, orge, " "	"	23-94	"
Haver, avoine, " "	"	27-00	"
Koolzaed, graine de colza,	"	00-00	"
Koolzaedolie, huile de colza,	"	104-43	af 2,76
Gezuiverde dito, di o épurée,	"	119-43	af 2,76
Lynolie, huile de lin,	"	81-08	af 1,37

ÉTUDE DU NOTAIRE

Van Ormelingen, à Tongres.

VENTE PUBLIQUE

DE

BEAUX MEUBLES.

Le notaire VAN ORMELINGEN de Tongres vendra publiquement, lundi 2 août 1858, à 9 heures du matin, à la mortuaire de M^e Schoels à Sichen :

UN BEAU MOBILIER

consistant en buffets, armoires, garde-robes, miroirs, poêles, chaises, tables, objets en cuivre et étain, pendule, tableaux, bois de lit, lits de plumes, matelas, nappes, serviettes, un berceau en fer, des tuilles, trois grandes cuves de brasserie dont 1 de 49, 1 de 11 et une de 10 hectolitres, une charette de brasseur, une quantité de paille, fumier, houille et vieux seigle et d'autres objets trop long à décrire.

A crédit sous caution.

Immédiatement après

on procédera au cabaret du s^r Netissen à Sichen à la location publique d'une MAISON avec écuries, jardin, prairie et différentes pièces de terre sous Sichen et Vroenhoven.

Pour plus amples renseignements s'adresser au dit notaire.

A VENDRE SOUS MAIN

UNE

BELLE ET SPACIEUSE MAISON

avec quartiers de derrière, située à Tongres, marché au lin, joignant la veuve Bellefroid et Joachim Meesen. Grande facilité pour le paiement du prix.

Jouissance immédiate.

S'adresser au notaire VAN ORMELINGEN pour les conditions.

STUDIE VAN DEN

Notaris Delvigne, te Tongeren.

OPENBAER VERKOOP

om uit de onverdeelde te geraken.

Woensdag 28 july 1858, om 2 uren 's namiddags, in de gewoone zittingszael van den heer vredereger op het stadshuis te Tongeren, zal de notaris DELVIGNE van Tongeren aen den meestbiedende openbaerlyk ingevolde de wet van 12 jany 1816, verkoopen :

1° EEN HUIS MET TUIN

van 4 aren 22 centiaren, gelegen te Tongeren in de Hondstraet, reinende de straet, de wed. Bellefontaine, de heer Hermans en de stadswal ;

2° En een Huis,

gelegen te Tongeren in de Kruisstraet, reinende Hendrik Vandenryst, sieur Denis, weduwe Loix en de straet.

Zich te begeven om kennis te nemen der voorwaerden by de heer vredereger des kantons Tongeren, of by genoemden notaris DELVIGNE.



A VENDRE

UN JEUNE CHIEN D'ARRÊT, BIEN DRESSÉ.

S'adresser au bureau du journal.

KANTOOR VAN DEN

Notaris Neven, te Tongeren.

PUBLIEK VERKOOP.

Op dingsdag 3 augustus 1858, om 9 uren 's morgens, ten huize van den heer Mares, brouwer, aen den steenweg te Vroenhoven, zal de notaris NEVEN van Tongeren, met tusschenkomst van den notaris VAN BOCKRYCK van Hoesselt, publiek verkoopen de navolgende goederen, te weten :

Gemeente Vlytingen :

1° Een parcell bouwland van 87 aren 2 centiaren, gelegen in de kallestraet, cadaster sectie B, n^o 220 en 221 ;

2° Een dito van 37 aren 29 centiaren, gelegen boven eerderen berg, sectie C, n^o 1009 ;

Deze 2 stukken in pacht by Louis Loyens van Vlytingen.

3° Een dito van 49 aren 73 centiaren, gelegen op den ketel aen de windmolen, sectie B, n^o 1141, 1142 en 1143 ;

Gemeente Rosmeer :

4° Een dito van 47 aren 93 centiaren, gelegen achter het broek, sectie B, n^o 94 ;

5° Een dito van 59 aren 23 centiaren, gelegen in het kleinveld, sectie C, n^o 462 ;

En 6° een dito van 78 aren 46 centiaren, gelegen in het kleinveldje, sectie C, n^o 470.

Deze 4 laetste stukken in pacht by Cornelis Stevens van Rosmeer.

AVIS.

LUNDI, 2 AOUT 1858, à deux heures de relevée, les administrateurs du bureau de bienfaisance de la ville de Tongres, procéderont au local ordinaire de leurs séances, à l'adjudication publique

DES ÉTOFFES,

nécessaires à l'habillement des enfants pauvres des deux sexes, fréquentant les écoles gratuites et gardienne.

Les échantillons sont déposés au bureau du receveur où l'on pourra en prendre connaissance.

CHANGEMENT DE DOMICILE

au 1^{er} août 1858.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public que son domicile sera transféré de la rue de Maestricht, n^o 116, dans la rue du Piekelpoel, n^o 8, à la Licorne. On trouve chez lui toutes sortes de vernis et de couleurs, des brosses à peindre et à badigeonner, des peignes, des cabas, des tapis de table et de planchers, des savons, des parfumeries, etc. Par la bonne qualité et le prix modique de ses marchandises, il espère mériter la faveur du public.

F. L. H. SCHMIDT,

PEINTRE EN BATIMENTS ET NÉGOCIANT.

A LA VILLE DE PARIS.

J. BEAURIEUX, FILS,

dégraissour, décatissour, à Herstal, près l'église neuve, N^o 189,

teint tous les objets à neuf avec lustre, mérinos, barège, paramatte, velours de soie, mantilles, robes de soie, satin, tapis en deux couleurs, rideaux, rubans, capottes, pantalons, parasols, marquises, parapluies, chapeaux de soie et de paille, tresses de paille, crêpes, gants, ainsi que tous les objets d'église ; il lave les gilets blancs et piqués, système Meunier de Paris, le tout à un prix modique. Il se recommande à l'honorable public.

P. S. — A la même adresse on cherche une vieille cuve en cuivre.

BOURSES D'ÉTUDES

JEAN LEENAERS.

Les collateurs de la fondation de bourses d'études JEAN LEENAERS à Tongres, informent les intéressés qu'une bourse d'étude deviendra vacante au premier octobre prochain, et que les plus proches parents du fondateur sont appelés à en jouir.

Les ayants droit sont donc invités à faire parvenir leurs demandes appuyées des pièces constatant leurs droits à l'obtention de cette bourse, à M. COART-DEPAÏVE, receveur de cette fondation à Tongres, dûment affranchies, avant le premier août prochain.

ON DEMANDE POUR LE PAYS WALLON

UNE FORTE SERVANTE,

sachant faire un peu la cuisine. — S'adresser au bureau du Courrier.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE.

Le troisième Concert d'été aura lieu dimanche 25 juillet, à 6 heures du soir.

FÊTE DE ST-JAQUES.



BAL A GRAND ORCHESTRE,

LE 25 ET 26 JUILLET,

chez Mademoiselle MARIE PULINX, rue devant l'hôpital.

On sert du vin, du faro et des liqueurs.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,

L'HOTEL DU PAON

à Tongres, très-vaste et bien achalandé. — S'adresser à M^e NEVEN, notaire à Tongres.

Une Demoiselle de magasin,

parfaitement au courant du COMMERCE D'AUNAGE, peut se présenter chez M. LAMBINON-WILLEMS, rue Pont-d'île, à Liège, ou au bureau du journal.

PAUL VLIERS, VOERMAN,

IN DE LEURESTRAET N^o 6, TE TONGEREN,

maekt bekend dat hy alle maendagen, woensdagen en vrydagen naer Luik vaert.

Hy beveelt zich in ieders gunst.

Hy vaert ook op St-Truiden en Bilsen.

DE PHENIX,

Belgische maatschappy van verzekering, met vaste premien

TEGEN BRAND.

Hoofd-agent te Tongeren, M. COLLÉE, groote markt, n^o 20.

SEUL AUTORISÉ PAR DÉCRET IMPÉRIAL. **ROB LAFFECTEUR** IMPORTATION PERMISE EN BELGIQUE.

seul fourni à la pharmacie de l'armée belge.

Ce sirop est supérieur à l'essence et aux sirops de salsepareille, de cuisinier, de Larrey, d'iodure de potassium et aux préparations mercurielles. D'une digestion facile, agréable au goût et à l'odorat, le Rob est recommandé par les médecins de tous les pays pour guérir les dartres, abcès, cancers, teignes, ulcères, gales dégénérées, scrofules, scorbut, pertes blanches. Toutes ces maladies provenant d'une cause interne, c'est à tort qu'on croirait les guérir par une médication externe. On prescrit aussi le Rob de Boyveau-Laffecteur pour le traitement des affections des systèmes nerveux et fibreux, telles que goute, douleurs, marasme, rhumatisme, hypocondrie, paralysie, stérilité, amaigrissement.

Le Rob de Boyveau-Laffecteur, préparé et garanti véritable par la signature du D^r Giraudeau de St-Gervais, est utile pour guérir radicalement et en peu de temps les fleurs blanches acrimonieuses et les accidents contagieux nouveaux ou anciens. Ce Rob guérit surtout les maladies syphilitiques que l'on désigne sous les noms de primitives, secondaires et tertiaires. Le Rob de Boyveau-Laffecteur a été approuvé par l'ancienne société royale de Médecine, par le décret de l'an XIII, et fourni à la marine de France en 1788 et 1795. En 1850, il a été approuvé en Belgique par le ministre de la guerre pour le service sanitaire de l'armée belge, et en dernier lieu il a été officiellement autorisé pour tout l'empire de Russie.

Dépôts chez tous les pharmaciens, chimistes et droguistes de la France et de l'étranger. — Les instructions sont traduites en toutes les langues.

On expédie le Rob contre l'envoi d'un bon sur un banquier ou d'un mandat sur la poste. — L'entrepôt général du véritable Rob Boyveau-Laffecteur se trouve chez le docteur Giraudeau de Saint-Gervais, rue Richer 12, à Paris. Consultations et traitements gratuits par correspondance. On distribue les prospectus gratis chez tous les pharmaciens.

Beekhandel van de weduwe J.-P. COLLEE

BELGIE ONDER MARIA-THERESIA,

door L. VAN RUCKELINGEN, in-8^o. frs 3.

BATAVIA.

HISTORISCH TAFEREEL UIT DE XVII^e EEUW, door H. CONSCIENCE, met twaelf platen door DUJARDIN. Eerste deel.